Angoulême : dix ans ferme pour le “roi angoumoisin” des stupéfiants Abdellatif Belghiti Alaoui

18/08/2015 à 11h49

Dix ans ferme. Deux de moins que les 12 ans requis par le parquet. Un mandat d’arrêt. Pour sa troisième condamnation en matière de trafic de stupéfiants, toujours de grande ampleur, Abdellatif Belghiti Alaoui a été lourdement condamné par le tribunal correctionnel de Bordeaux, courant juillet. Plusieurs interdictions définitives du territoire ont été prononcées à l’encontre des prévenus de nationalité marocaine.

L’Angoumoisin, déjà condamné deux fois à Angoulême, avait été interpellé en mars 2012 lors d’un vaste coup de filet qui avait permis de mettre la main sur 270 kilos de résine de cannabis entreposés dans un garage à Soyaux. Record de Charente à l’époque.